

<b>Zeitschrift:</b>	Nachrichten der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare und der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses et de l'Association Suisse de Documentation
<b>Herausgeber:</b>	Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
<b>Band:</b>	25 (1949)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Rapport sur l'activité de l'ABS durant l'année 1948-1949 : présenté à l'Assemblée annuelle de Glaris
<b>Autor:</b>	Roulin, Alfred
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-770918">https://doi.org/10.5169/seals-770918</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE L'ABS DURANT L'ANNÉE 1948—1949

**Présenté à l'Assemblée annuelle de Glaris**  
**par Alfred ROULIN, Lausanne**

Durant l'année qui vient de s'écouler, la vie de notre association n'a été marquée ni par des événements très notables ni par des grandes réalisations, et votre président s'excuse de ne pouvoir vous présenter aujourd'hui un rapport aussi étoffé que vous l'auriez souhaité. Peut-être d'ailleurs convient-il à la santé des sociétés comme à celle des hommes de consacrer certaines périodes de leur existence au recueillement, au rafraîchissement de leurs forces.

Un rapide coup d'œil permet cependant de se rendre compte que notre association est loin d'avoir été inactive et de noter plusieurs signes d'heureux développement. Votre comité a tenu trois séances, au cours desquelles 17 candidats ont été admis comme membres de l'Association, tandis qu'il a enregistré 12 démissions, données presque toutes pour raison d'âge ou de mise à la retraite. En outre, il a dû se résigner à radier deux membres qui depuis plusieurs années avaient négligé de donner de leurs nouvelles et de payer leurs cotisations annuelles.

Le catalogue des membres accuse aujourd'hui 293 membres individuels et 47 membres collectifs, soit au total 340. Il y a dix ans, le nombre de nos membres n'était que de 190. Cet heureux accroissement n'est-il pas le meilleur signe de la prospérité de notre association?

D'autre part, nos finances qui avaient été affectées comme celles des particuliers et celles des états par le renchérissement général, et nous avaient causé quelque souci ces deux dernières années, ont retrouvé leur équilibre. Les comptes de 1948 dont les « Nouvelles » ont donné un résumé, ne sont plus déficitaires. Pour la première fois depuis plusieurs années, notre très modeste réserve s'est notablement accrue. Si, en effet, on examine de près ce compte, on s'aperçoit qu'en réalité le bénéfice de l'exercice n'est pas de Fr. 202.—, mais d'au moins Fr. 500.—. Cette amélioration provient d'une part de l'augmentation des cotisations, et de l'autre de la participation de l'ASD aux frais de publication de nos « Nouvelles ». Ces deux dispositions dont l'effet se fera encore mieux sentir au cours de l'exercice de 1949, devront donc être maintenues. Sinon, au lieu de pouvoir reconstituer lentement une

réserve toujours précieuse, notre trésorier verra fondre rapidement les quelques centaines de francs dont il dispose aujourd'hui. Et c'est en continuant à pratiquer une politique de sage économie pendant quelques exercices que notre association pourra reprendre un jour la série interrompue de ses publications. Cet heureux rétablissement financier, nous n'oublions pas que c'est pour une bonne part à notre dévoué trésorier que nous le devons, et nous lui en exprimons toute notre reconnaissance.

Jusqu'à présent, l'ABS a dû se borner à publier ses « *Nouvelles* ». Mais elle les a considérablement améliorées. Ses six numéros préparés avec un grand soin ont paru à intervalles réguliers. Leur présentation claire et agréable a certainement beaucoup contribué à les faire lire davantage. En outre, un gros effort a été fait pour en varier la matière et l'intérêt. Enfin l'expérience a prouvé durant cette année que la collaboration de l'ASD aux « *Nouvelles* » présentait le double avantage de rapprocher nos deux associations et de contribuer à faire mieux connaître aux uns et aux autres des questions qui touchent à des domaines très voisins. Grâce à cette collaboration et à toutes ces améliorations, notre organe est en passe de devenir un véritable périodique. Il a déjà la feuille de titre qui en permet la reliure annuelle. Seules la couverture et la table des matières lui manquent encore. Tous ces progrès ne peuvent que contribuer à faire mieux connaître notre association et à augmenter la considération dont elle jouit dans notre pays et à l'étranger. Il convient d'en féliciter tout particulièrement notre distingué collègue M. P. Bourgeois et ses collaborateurs, qui assument la responsabilité de cette publication et qui y vouent tant de soins.

Un arrangement auquel la Société des Libraires suisses a bien voulu souscrire nous a encore permis de publier un fascicule du *Bulletin collectif des nouveaux périodiques* reçus dans nos bibliothèques.

Quant à la 4<sup>e</sup> édition du *Catalogue des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques suisses*, qui est l'une de nos plus anciennes et probablement la plus utile de nos publications, nous espérions qu'elle pourrait paraître dès la fin de cette année. Mais vu l'étendue et les exigences du programme, le stade des travaux préparatoires n'a pas encore pu être dépassé. Le versement des fiches de titres n'est même pas encore achevé. Il manque encore celles de deux bibliothèques importantes. Mais dès maintenant on peut évaluer à quelque 70 000 le nombre des fiches que le rédacteur aura à traiter pour établir son manuscrit et à au moins 20 000

le nombre des titres de périodiques que comprendra cette édition refondue.

Le travail de rédaction sera donc lui aussi considérable, et même s'il peut être entrepris dès cet automne, il est douteux que l'année 1950 suffise à le mener à bien. Ce n'est donc guère avant 1951, à moins que le programme de publication ne soit considérablement allégé, que cette nouvelle édition pourra sortir de presse. Il est sans doute fâcheux que notre publication subisse un tel retard, mais comme de nombreux périodiques nouveaux continuent à paraître, ce retard nous permettra au moins de les y incorporer.

La question délicate de la lutte contre la littérature immorale a fait aussi l'objet des délibérations de votre comité. La discussion provoquée dans son sein par une circulaire du Département fédéral de l'Intérieur a fait apparaître les grosses difficultés du problème et les dangers que pourrait présenter pour les bibliothèques le projet de loi auquel on voudrait aboutir. Aussi votre comité a-t-il décidé d'accueillir cette enquête avec beaucoup de réserve et une réponse à la fois ferme et prudente a été adressée au Département de l'Intérieur.

Au cours d'une rencontre de bibliothécaires romands organisée le dimanche 3 septembre au château d'Estavayer, notre collègue M. François Esseiva avait touché à ce même sujet et exposé dans une excellente étude de droit, dont l'essentiel a été publié récemment dans les « Nouvelles de l'ABS », la situation faite aux bibliothécaires par le Code pénal suisse. Les menaces suspendues sur les têtes des malheureux bibliothécaires par les auteurs du Code pénal en firent sans doute blémir quelques-uns, mais n'empêchèrent personne d'apprécier les crèmeuses fondues fribourgeoises arrosées d'un délicieux Faverges offert par l'Etat de Fribourg, qui suivirent la causerie de M. Esseiva.

Il n'en reste pas moins que les préoccupations de cet ordre demeurent tout à fait justifiées et que la production littéraire de notre époque, et particulièrement la française et l'américaine, quelles que soient ses qualités artistiques, impose aux bibliothécaires, dans plus d'un cas, de sérieuses réserves et des précautions de rigueur surtout en ce qui concerne le prêt aux jeunes.

Les commissions auxquelles l'Assemblée ou le comité a confié des tâches diverses ont fonctionné d'une façon tout à fait régulière, et il paraît superflu d'insister ici sur leur activité puisque leurs rapports doivent vous être présentés à la séance de demain. Cependant, comme l'une d'elles a été chargée par le comité d'organiser le cours de perfectionnement de l'année dernière consacré

aux questions intéressant plus particulièrement les bibliothèques populaires, il convient d'en dire deux mots dans ce rapport. Le cours parfaitement organisé à *Bad Gutenberg* les 4 et 5 septembre 1948 par une sous-commission désignée par le comité, a remporté un grand succès et a réuni plus de 40 participants. Ils ont visité la bibliothèque populaire de Langenthal et entendu plusieurs rapports fort intéressants. En outre, cette réunion a proposé la publication de listes multicopiées de titres de livres récents dont l'acquisition est conseillée ou déconseillée pour les bibliothèques populaires. Cette innovation intéressante a obtenu l'appui financier de votre comité pour cette année et l'on espère qu'à l'avenir elle pourra être favorisée d'une modeste subvention du Département fédéral de l'Intérieur. Le succès de cette organisation a engagé le comité à autoriser la sous-commission de *Bad Gutenberg* à poursuivre son activité. Nul doute qu'elle ne rende les plus grands services à l'Association et plus particulièrement à la cause des bibliothèques populaires.

L'augmentation constante du prix de la construction et des dépenses publiques ne favorise guère l'édification de nouveaux bâtiments pour les bibliothèques. Bien des projets vieillis dont la guerre a empêché la réalisation sont ou abandonnés ou renvoyés à des temps plus favorables. Pourtant l'un d'eux paraît devoir se réaliser dans un très proche avenir: celui de la Bibliothèque centrale de Lucerne. Après des années d'efforts, de luttes, de discussions au sujet des projets présentés, cette ville va voir enfin se réaliser la concentration de ses deux grandes bibliothèques et s'édifier sur le Sempacherplatz un spacieux bâtiment comprenant des magasins pouvant loger quelque 600 000 volumes et une salle de travail pour 80 lecteurs. Cette réalisation qui va donner naissance à une nouvelle grande bibliothèque, construite et organisée selon les données les plus modernes, sera un événement considérable non seulement pour la Suisse centrale, mais pour le pays tout entier. Aussi tenons-nous à féliciter chaleureusement nos collègues de Lucerne et à leur dire combien nous nous réjouissons avec eux de cet heureux événement.

Le canton de Bâle-Ville a droit lui aussi à notre reconnaissance. Il y a quelques mois déjà il a voté de larges crédits pour l'extension des locaux de sa bibliothèque universitaire reconnus insuffisants depuis longtemps. Les travaux ont déjà commencé et l'utilisation rationnelle de ses sous-sols jusqu'à une profondeur de 10 m permettra un notable agrandissement des magasins et l'installation de rayonnages pour 200 000 volumes. C'est sans doute une

grande satisfaction et une joie bien légitime pour notre distingué collègue M. Karl Schwarber de voir s'exécuter, après une longue attente, les plans qu'il a inspirés et sur lesquels il a longuement médité. Nous sommes heureux de pouvoir le féliciter de ce beau succès et de lui dire la joie que nous en éprouvons.

Peut-être oserons-nous émettre encore le vœu que l'exemple de Lucerne et de Bâle soit bientôt suivi ailleurs, qu'il soit un stimulant pour les autorités qui tardent ou qui hésitent à engager des dépenses pour la construction de bâtiments où l'on conserve précieusement les trésors d'une culture que l'on prône volontiers, sans se décider à prendre les mesures nécessaires à sa sauvegarde.

Un changement d'un autre ordre s'est produit ou va se produire dans l'une de nos grandes bibliothèques. Notre collègue, M. Louis Forrer, vient d'être nommé directeur de la Bibliothèque centrale de Zurich. Nous lui adressons nos vives félicitations et nous lui souhaitons de trouver dans ses nouvelles fonctions le succès et les joies austères qu'y ont trouvés ses deux prédécesseurs.

Notre collègue M. Felix Burckhardt va quitter son poste dans quelques jours. Qu'il nous permette de lui exprimer l'émotion que nous cause son départ, les regrets sincères qu'il emporte et la profonde reconnaissance que nous lui gardons. A la Bibliothèque centrale de Zurich, à la Bibliothèque pour Tous, à notre Association, il n'a cessé de se dévouer tout entier, avec une abnégation admirable inspirée par l'exemple de son prédécesseur, notre grand et vénéré Hermann Escher. Nous ne saurions l'oublier et nous le prions de croire à nos sentiments de fidèle sympathie dans ces heures pénibles où l'on quitte non seulement des habitudes devenues chères, mais une maison, une institution à laquelle on a donné toute sa vie et presque son âme.

Nos rapports avec l'étranger se seraient bornés à quelques échanges de nos « Nouvelles » contre des publications similaires, si nous n'avions reçu tout récemment de M. G. Hofmann, directeur général des bibliothèques de Bavière, une invitation très cordiale et très pressante à participer à la première assemblée d'une nouvelle Association des bibliothécaires allemands. Il ne nous a pas été possible de nous rendre à Rothenburg et à Erlangen, où avait lieu la séance constitutive, mais notre collègue de Bâle, M. Karl Schwarber, qui y allait sur invitation personnelle, a bien voulu y représenter notre Association et porter à nos collègues d'Allemagne ses messages d'amitié et ses vœux pour la prospérité de leur nouveau groupement. Si perdu qu'il soit dans l'ensemble, dans le chaos où les pitoyables Allemagnes se débattent encore, cet effort de

redressement et de regroupement mérite d'être salué par tous ceux qui aspirent à une renaissance de l'Europe et permet d'espérer une amélioration prochaine dans la situation des bibliothèques allemandes.

Sans s'engager dans l'Organisation des Nations Unies, la Suisse a donné récemment son adhésion à l'Organisation de l'Unesco, et cette adhésion n'est pas sans intérêt pour nous puisque l'Unesco comporte une division des bibliothèques. Mais cette organisation en est encore aux balbutiements, l'expérience lui manque, et il n'est pas facile de discerner pour le moment ses buts et ses méthodes.

Pourtant c'est grâce à son initiative qu'a été organisé l'an dernier le premier *Cours international d'été pour bibliothécaires*. Il est vrai que pour cette organisation, l'Unesco avait eu la sagesse de s'appuyer sur la collaboration de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires où les hommes compétents et expérimentés ne manquent pas. Quoi qu'il en soit, ce cours, qui a eu lieu à Manchester et à Londres du 2 au 28 septembre, a remporté un très net succès. Bien que la Suisse ne fit pas encore partie de l'Unesco, elle avait été invitée à y envoyer un de ses bibliothécaires, et, sur notre proposition, c'est M. Marc Borgeaud de la Bibliothèque publique de Genève, qui a été désigné comme délégué officiel de notre pays. Son rapport publié dans le dernier numéro des «Nouvelles» de 1948 a permis à chacun de se faire une excellente idée du travail qui a été fait à Manchester et des questions qui y ont été discutées. Ajoutons que la Suisse y a eu un autre représentant en la personne de M. Auguste Bouvier, sous-directeur de la Bibliothèque publique, appelé à y faire une conférence qui a été très remarquée sur notre *Bibliothèque pour tous*.

Le succès de ce cours d'Angleterre contribuera sans doute à lever les préventions que nourrissaient certains esprits à l'égard de l'Unesco. Dans le domaine des bibliothèques, il faut souhaiter surtout qu'elle continuera à s'appuyer sur l'expérience de l'IFLA et que, loin de voir en elle une concurrente, elle saura développer la collaboration inaugurée à Londres.

Ajoutons enfin que le comité de cette Fédération internationale qui a accepté notre invitation de siéger cette année en Suisse, se réunira du 11 au 13 juillet à Bâle où il sera l'hôte de notre collègue Schwarber et des autorités de la ville. C'est un grand honneur que la Fédération fait à notre pays; nous le ressentons bien vivement et nous ne saurions mieux terminer ce rapport qu'en souhaitant dès maintenant à son comité une chaleureuse bienvenue et le complet succès de ses travaux.